



FSU 67  
4 rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG  
03 88 35 17 16

## Déclaration liminaire au CTSD du 14 janvier 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN,

Ce CTSD se tient alors que la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit et s'enracine dans l'Education Nationale. La grève et les mobilisations qui durent depuis le 5 décembre ont contraint le gouvernement à des reculs : la prétendue universalité de cette réforme n'existe donc plus. Loin de se taire, les collègues continuent de faire entendre leur rejet massif et croissant du régime de retraites par points.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée 2019 dans notre département. 4 mois après, mieux vaut tard que jamais !

Dans chaque instance, nous avons toujours évoqué le plein engagement de l'ensemble des personnels – enseignants, AVS, AESH, administratifs... – qui mettent toute leur énergie, toutes leurs forces au service des usagers, pour des services publics de qualité. Cette année, nous pourrions ajouter "à en mourir". C'est bien son travail qui a tué Christine Renon, directrice à l'école Méhul de Pantin, "épouvantablement fatiguée, épuisée, après seulement 3 semaines de rentrée"... Le ministère d'ailleurs reconnaît son acte désespéré imputable au service, ce qui en dit long sur la pénibilité de notre métier. Notre académie, en pleine labellisation égalité et diversité, que met-elle en oeuvre pour protéger les collègues victimes du nouveau management public ?

Le nombre de communes sans écoles qui augmente d'année en année ne manque pas de nous inquiéter fortement (78 à cette rentrée, contre 67 il y a 5 ans), l'école étant bien souvent le dernier service public présent dans le village. Par ailleurs, de quelle efficacité parle-t-on lorsque la qualité de l'accueil des enfants décline ? En éloignant les écoles de leurs lieux de vie, on les contraint à passer plus de temps dans les transports. En outre, le nombre d'écoles surdimensionnées augmente au détriment de structures à taille humaine. A la rentrée 2019, 79 écoles de plus de 12 classes, mais à quel prix ? A l'heure où les directeurs et directrices d'écoles croulent sous les tâches, leur infliger la gestion de l'équivalent d'un collège ne peut que nuire à leur santé. Pour rappel elles n'étaient que 62 il y a 5 ans, dont une seule école maternelle... En parallèle, en 5 ans les 392 petites écoles de moins de 4 classes, sans décharges hebdomadaires, sont passées à 329. Merci aux nombreuses fusions, très certainement !

Comme nous l'avons déjà exprimé, tous ces collègues nous disent à quel point les conditions d'exercice et d'apprentissage continuent de se dégrader. Les effectifs dans les classes, hors CP et CE1 dédoublés, ne baissent pas, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Le ministre Blanquer doit répondre aux revendications des personnels sur leurs conditions de travail et sur la nécessaire revalorisation de nos professions, revendications auxquelles il ne répond pas ou par des provocations.

Pour terminer, un quart des ouvertures ne sont en fait que des annulations de fermetures de classes ! En mars, on ferme, puis 3 mois après, on ne ferme plus. En fonctionnant à budget constant, on en oublierait que tous ces chiffres correspondent à des effectifs d'élèves. Si la dotation académique était suffisante et pérenne, les équipes ne se retrouveraient pas dans des situations délicates, jusqu'à la dernière minute parfois, à devoir aller à la pêche aux élèves pour sauver leurs situations !

Dans le second degré, les enseignants ont retrouvé leurs élèves à la rentrée dans des classes chargées comme jamais. Selon nos remontées, près d'un élève sur deux serait désormais dans une classe chargée (nombre d'élèves supérieur ou égal au seuil-2). Dans ces conditions, les inclusions d'élèves inscrits dans les dispositifs ULIS et UPE2A, pourtant affichées comme une ambition forte du ministère, sont fortement limitées ou se font au prix d'une dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves.

Si l'Éducation Prioritaire est encore affichée comme une priorité académique, elle n'est plus qu'une priorité parmi d'autres. La rentrée 2018 avait consacré la disparition de la demi-heure division, dont les plus anciens se rappelleront qu'elle fut par le passé une heure division. L'opération était largement masquée par la reventilation des postes RAR en postes surnuméraires dans l'ensemble des établissements de l'Éducation Prioritaire mais s'était soldée au passage par une perte sèche d'une cinquantaine d'heures pour les collègues REP et REP+ du département. En cette rentrée, ce sont les moyens attribués à l'accompagnement éducatif qui sont en baisse alors que le seuil 24 n'est plus intangible, puisqu'il est atteint voire dépassé, sur certains niveaux, dans près d'un tiers des collèges.

La situation des SEGPA est aussi particulièrement inquiétante puisque les moyens sont loin de suivre la hausse des effectifs. Nous déplorons de ne pas disposer dans ces documents de la répartition des effectifs par niveau alors que nous remontent des informations sur la mise en place de double niveau ou de demi-division, ce que peuvent suggérer certains ajustements présents dans ce bilan de rentrée.

Les 27 ouvertures de divisions décidées après le CTSD du mois de février sont le résultat d'une volonté de répartir les moyens au plus juste dans un contexte de suppression de postes dans le 2nd degré.

D'ailleurs, nous annonçons dans notre liminaire de février qu'une vingtaine de divisions manquaient dans les collèges. Nous n'étions alors pas "complètement déçonnants". Ces ajustements d'une ampleur jamais vue se sont faits au mépris des collègues dont le poste a été menacé, des TZR dont les affectations ont été très tardives et parfois aléatoires, des conseils d'administration contraints de travailler sur une nouvelle répartition en fin d'année scolaire.